

SYSTÈME BOVIN-VIANDE NAISSEUR ENGRAISSEUR AVEC CANNE A SUCRE

Actualisation semestrielle au 1er juillet 2025



SYSTÈME TYPE

Ce système d'élevage concerne des exploitations en réforme foncière, situées en Nord Grande-Terre, partie de la Guadeloupe se caractérisant par des sols de type vertisol et un climat sec. L'assolement est imposé avec 60 % de la SAU en canne et 40 % en diversification. La culture de la canne est intensive, sans irrigation.

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe, avec une conduite intensive en pâturage tournant sur des prairies naturelles et des savanes améliorées. En période de sécheresse sévère, la canne devient une ressource fourragère disponible pour le troupeau. Les mâles sont élevés au piquet, mais peuvent aussi valoriser d'autres surfaces (parcours et surface non valorisée par la canne).

La production est orientée vers des animaux de boucherie vendus vers l'âge de 18-24 mois pour un poids carcasse d'environ 230 kg pour les mâles et de 210 kg pour les femelles.

Cout de production et prix de revient sont estimés sur la base d'un modèle « Exploitation Standard » de ce type de système d'élevage, issus de l'analyse des suivis de fermes réalisés dans la durée et de bases de données plus larges, complétées par des données économiques de conjoncture fournies par les partenaires (prix, niveaux d'aides, ...). Le niveau de fonctionnement et de résultats techniques de ce modèle est illustratif de ceux communément observés sur le terrain pour ce type de système d'élevage.

Cadre de filière	En filière organisée (CAPVIANDE)
Main d'œuvre familiale	0,6 UMO (0,4 pour l'élevage et 0,2 pour la canne)
Main d'œuvre salariée	-
SAU (ha)	11 ha
dont surface fourragère	5 ha
Vaches allaitantes	9
UGB	14,5
Chargement	2,9 UGB/ha SFP
Produits	Jeunes bovins 18-24 mois (230-250 kgc) Génisses finies 18-24 mois (210-230 kgc)
Production Brute de Viande Vive	2 378 kggv
Production Brute de Viande Vive/UGB	164 kggv

ÉVOLUTION UNITAIRE DES POSTES ACTUALISÉS

Postes de produits et charges actualisés pour estimer l'évolution du cout de production et du prix de revient.

	1 ^{er} juillet 2024	1 ^{er} janvier 2025	1 ^{er} juillet 2025	Evol. 6 mois	Evol. 1 an
Aliment JB ~20 MAT (€/t)	544	544	520	-4%	-4%
Engrais 19/09/27 (€/t)	900	872	886	2%	-2%
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,68	1,67	1,71	2%	2%
Frais vétérinaires (€/UGB)	39,8	40,1	40,8	2%	2%
Prix de vente (€/kg carc)	6,1	6,1	6,10	-	-
Aides POSEI aux produits (€/kg carc)	2,4	2,4	2,40	-	-
SMIC net mensuel (€)	1 399	1 426	1 426	-	2%



COÛT DE PRODUCTION

Le coût de production d'un atelier est le résultat d'une approche « comptable » permettant d'intégrer :

- **Les charges courantes** (intrants, services, ...) qui sont des dépenses ayant donné lieu à des flux monétaires.
- **Les amortissements** du matériel, des bâtiments et des installations, qui correspondent à leur usure et obsolescence. Ces charges comptables se réfèrent au nécessaire renouvellement des immobilisations.

Pour 100 kgv	1 ^{er} juillet 2024	1 ^{er} janvier 2025	Évolution 6 mois
Coût de Production	1 045 €	1 046 €	+0,1%
Travail	600 €	600 €	-
Foncier et Capital	76 €	76 €	-
Frais divers de gestion	14 €	15 €	+7%
Batiment et Installation	8 €	9 €	+13%
Mécanisation	206€	206 €	-
Frais d'élevage	35 €	36 €	+3%
Approvisionnement des surfaces	41€	42 €	+2%
Alimentation des animaux	65€	62 €	-5%
Produit Total	730 €	730 €	-
Produit viande	292 €	292 €	-
Autres Produits	0€	0 €	-
Aides *	438 €	438 €	-
Solde	- 315 €	-316 €	-0.3%

Un solde « Produit Total – Coût de Production » négatif indique une rémunération du travail inférieure à 2 SMIC/UMO.

PRIX DE REVIENT

Le prix de revient d'un produit correspond au prix de vente qui, compte tenu des aides et des autres produits éventuels de l'atelier, permet de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer la main d'œuvre familiale.

Au 1^{er} juillet 2025, ce prix de revient s'établit à 608 €/100 kgv, en hausse de 0,2% en 6 mois et de 1,8% en 1 an.

Le prix de revient mesure le prix de vente nécessaire du produit pour rémunérer la main-d'œuvre à un niveau déterminé, compte tenu du montant déjà couvert par ailleurs par les aides et les autres produits éventuels liés à l'atelier.

EN SYNTHÈSE

Système bovins-viande naisseur-engraisseur Guadeloupe	1 ^{er} janvier 2024	1 ^{er} juillet 2024	1 ^{er} janvier 2025	1 ^{er} juillet 2025	Evolution 6 mois	Evolution 1 an
Coût de production (/100 kgv)	1 015 €	1 035 €	1 045 €	1 046 €	+0,1 %	+1 %
Rémunération de la MO familiale (Nb SMIC/UMO)	0,93	0,92	0,90	0,90	-	- 2,2 %
Prix de revient (/100 kgv)	577 €	597 €	607 €	608	+0,2 %	+1,8 %

Au regard de nouveaux éléments, le montant de l'aide à l'achat de taureaux de race Créole a été actualisé depuis le 1^{er} janvier 2024. L'impact sur l'évolution des indicateurs de coût de production et de prix de revient est insignifiant sur les 18 mois.

Pour plus d'informations

Frédéric MARIE, Coordinateur RRE Ruminants Antilles
marie@codem.pro – 06 96 21 39 92

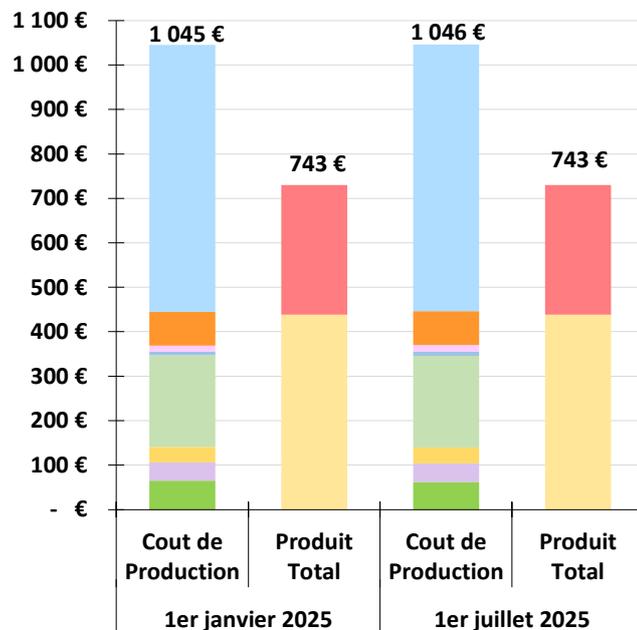
Ont également contribué : Gilles SAGET et Arnault VILLARET (Idele),
Valérie MAROUDIN et Kaïssy NARAYANINSAMY (CapViande),
Stéphanie JOCK et Keïla MONDUC (OS Créole).



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Édition : Juillet 2025 - Réf. Idele : 0025 600 017
Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Institut de l'Élevage
Pour en savoir plus : www.reseaux-elevage-dom.fr

- **Les charges dites supplétives** visant à rémunérer les facteurs de production que l'exploitant met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété, et le travail (non salarié) consacré par l'exploitant à l'atelier de production.

Dans ce cadre, la main d'œuvre familiale est rémunérée à hauteur de 2 SMIC/UMO.



Au 01/07/2025, cette rémunération du travail familial est de 0,90 SMIC/UMO, stable depuis 6 mois.

